

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 04947 Numéro SIREN : 797 542 255 Nom ou dénomination : ALGI
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/008415

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/008415**
n°de gestion : **2013B04947**
n°SIREN : **797 542 255 RCS Lyon**

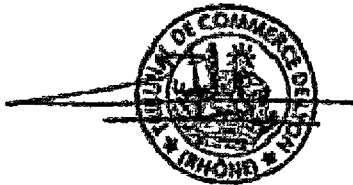
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 14/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALGI - Société par actions simplifiée
zone d'activité commerciale Des Martinets 69210 L'arbresle -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5224798

①

BILAN - ACTIF

8615

DGFIP N° 2050 2018

Page 30

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise ZAC des Martinets 69210 L'ARBRESLE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 7 5 4 2 2 5 5 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 1 8		N-1 3 0 0 9 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	59 756	611	1 269	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	491 798	491 798	491 798	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 049			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO	57 237	37 956	42 717	
	Constructions	AP	AQ	2 988 755	3 651 289	4 072 794	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 880 577	889 368	1 252 312	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	113 363	10 991	13 423	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	18 900			
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	330 930		316 082	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	447 829		447 829	
	TOTAL (II)	BJ	BK	5 102 736	5 879 673	6 638 225	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU	3 068 534	3 080 873		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	87 058	86 606		
	Autres créances (3)	BZ	CA	542 004	698 862		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	CF	CG	1 882 410	1 977 095		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	152 053	133 223		
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 732 058	5 976 658		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	16 714 467	11 611 731	12 614 883	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	447 829	(3) Part à plus d'un an	CR	
	Clause de réserve de propriété : *						
	Immobilisations :						
	Stocks :						
	Créances :						

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 688.....828.....)	DA	688 828	688 828
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	68 883	68 883
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	44 635	17 263
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	724 710	827 371
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 527 055	1 602 345
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	590	3 100
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	590	3 100
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 923 133	5 414 953
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	182 177	557 099
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 199 529	4 137 297
	Dettes fiscales et sociales	DY	747 808	844 190
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	13 761	34 776
	Autres dettes	EA	17 078	19 996
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	600	1 128
	TOTAL (IV)	EC	10 084 086	11 009 438
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 611 731	12 614 883
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 922 253	6 291 053
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	48 875 572	FB		FC	48 875 572	47 469 318	
	Production vendue	{	biens*	FD	(628)	FE	(628)	(652)	
				services*	FG	481 151	FH		499 643
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	49 356 094		FK		FL	49 356 094	47 968 308
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	83 708	206 538	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	52 343	87 213	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 433	5 243	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	49 501 578	48 267 302
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	35 770 233	34 471 344
	Variation de stock (marchandises)*						FT	12 338	(162 816)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	90 581	85 478
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	7 789 321	8 013 226
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	797 494	721 944
	Salaires et traitements*						FY	2 340 702	2 311 635
	Charges sociales (10)						FZ	605 054	562 243
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements*				GA	856 193	841 690
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	590	3 100
	Autres charges (12)						GE	7 260	13 975
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	48 269 766	46 861 820
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 231 812	1 405 482
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	395	171
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	FIREX AUDIT	
	Différences positives de change						GN	COMMISSARIAT AUX COMPTES	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	395	171
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	101 339	91 615
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	101 339	91 615
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(100 944)	(91 444)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 130 869	1 314 038	

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALGI

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	3 075	10 315	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		108 119	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	3 075	118 434	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	36 344	112 962	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	36 344	112 962	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(33 269)	5 472	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	105 065	136 727	
Impôts sur les bénéfices *										HK	267 825	355 412	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	49 505 048	48 385 907	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	48 780 339	47 558 535	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	724 710	827 371	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ	35 761	81 320	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	49 047	69 340	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	2 124		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes										804			
Indemnité transactionnelle										35 000			
Régularisations diverses										540		3 075	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
										FIREX AUDIT			
										COMMISSARIAT AUX COMPTES			

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

	page
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations générales complémentaires	5
Informations complémentaires (CICE)	5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des matières et marchandises	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	12
Informations en matière de crédit bail	12
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	13

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis l'exercice ouvert le 1er octobre 2014, la société ALGI est membre d'un groupe fiscalement intégré. La société Financière de l'Arbresle, tête de groupe, est seule redevable de l'impôt société.

La société, dans le cadre de régime de l'intégration fiscale, détermine son résultat fiscal et calcule son impôt sur les sociétés tel qu'il aurait été si cette société avait été imposée distinctement en l'absence d'intégration.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 136 203 euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finance 2015, nous précisons que le CICE, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment les efforts :

- investissements en matériel et en masse salariale à hauteur de 100 % du montant.

Il n'a donc pas permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	555 213		
Terrains	95 193		
Constructions sur sol propre	17 620		
Installations générales agencements aménagements des constructions	6 605 189		17 234
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 725 241		44 704
Installations générales agencements aménagements divers	7 453		995
Matériel de transport	19 453		958
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 609		
Emballages récupérables et divers	21 885		
Immobilisations corporelles en cours			18 900
TOTAL	9 565 644		82 792
Autres participations	316 082		14 848
Prêts, autres immobilisations financières	447 829		
TOTAL	763 912		14 848
TOTAL GENERAL	10 884 769		97 640

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			555 213	555 213
TOTAL				
Terrains			95 193	95 193
Constructions sur sol propre			17 620	17 620
Installations générales agencements aménagements constr.			6 622 423	6 622 423
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 769 945	2 769 945
Installations générales agencements aménagements divers			8 448	8 448
Matériel de transport			20 412	20 412
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			73 609	73 609
Emballages récupérables et divers			21 885	21 885
Immobilisations corporelles en cours			18 900	18 900
TOTAL			9 648 436	9 648 436
Autres participations			330 930	330 930
Prêts, autres immobilisations financières			447 829	447 829
TOTAL			778 760	778 760
TOTAL GENERAL			10 982 408	10 982 408

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	62 147	658		62 805
Terrains	52 476	4 761		57 237
Constructions sur sol propre	9 700	883		10 583
Installations générales agencements aménagements constr.	2 540 315	437 856		2 978 172
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 472 928	407 649		1 880 577
Installations générales agencements aménagements divers	6 290	462		6 752
Matériel de transport	19 453	64		19 517
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	61 382	3 829		65 212
Emballages récupérables et divers	21 852	30		21 882
TOTAL	4 184 397	855 535		5 039 931
TOTAL GENERAL	4 246 543	856 193		5 102 736

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	658				
Terrains	4 761				
Constructions sur sol propre	883				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	437 856				
Instal.techniques matériel outillage indus.	407 649				
Instal.générales agenc.aménag.divers	462				
Matériel de transport	64				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 829				
Emballages récupérables et divers	30				
TOTAL	855 535				
TOTAL GENERAL	856 193				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 100	590	3 101		590
TOTAL	3 100	590	3 101		590

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	196		196		
TOTAL	196		196		
TOTAL GENERAL	3 296	590	3 297		590
Dont dotations et reprises d'exploitation		590	3 296		

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	447 829	447 829	
Autres créances clients	87 058	87 058	
Personnel et comptes rattachés	217	217	
Taxe sur la valeur ajoutée	212 528	212 528	
Divers état et autres collectivités publiques	94 018	94 018	
Débiteurs divers	235 240	235 240	
Charges constatées d'avance	152 053	152 053	
TOTAL	1 228 943	1 228 943	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 431	22 431		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 900 701	738 868	2 255 264	1 906 569
Emprunts et dettes financières divers	40 303	40 303		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 199 529	4 199 529		
Personnel et comptes rattachés	378 816	378 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 699	238 699		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 638	2 638		
Autres impôts taxes et assimilés	127 656	127 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 761	13 761		
Groupe et associés	141 874	141 874		
Autres dettes	17 078	17 078		
Produits constatés d'avance	600	600		
TOTAL	10 084 086	5 922 253	2 255 264	1 906 569
Emprunts souscrits en cours d'exercice	192 498			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	679 322			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Souscription au capital	1.0000		95 128		95 128
Augmentation par APA	1.0000		593 700		593 700

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de L'Arbresle			491 798	491 798	
Total			491 798	491 798	

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	29 875	100.00
logiciels U Technologie	6 120	50.00
Logiciels Station	8 533	33.33
Licences Système U	15 838	33.33

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier coût d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ce principe de valorisation n'entraîne aucune sur-valeur.

Les frais accessoires d'achats ont été intégrés au coût d'achat selon la méthode préconisée par Systeme U et conformément au PCG.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	147 770
Total	147 770

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 560
Emprunts et dettes financières diverses	11 417
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 665
Dettes fiscales et sociales	662 102
Total	1 103 744

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	152 053
Total	152 053
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	600
Total	600

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises magasin	40 564 150
Ventes de marchandises station	8 311 422
Prestations de services	480 523
Total	49 356 095

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes en France	49 356 095
Total	49 356 095

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	14
Employés	94
Total	111

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	4 900 702
- Nantissement de fonds de commerce	4 900 702
Total	4 900 702

Nantissements de fonds de commerce au profit de la Société Générale relatifs à deux emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2018 s'élève à 411 639 €.

Nantissements de fonds de commerce au profit du Crédit Mutuel relatifs à deux emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2018 s'élève à 2 223 720 €.

Nantissements de fonds de commerce au profit de la Banque Européenne du Crédit Mutuel relatifs à trois emprunts dont le capital restant dû au 30 septembre 2018 s'élève à 2 265 343 €.

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		416 521
- Intérêts d'emprunts	416 521	
Total (1)		416 521

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	40 399
55 à 59 ans	6 à 10 ans	27 967
45 à 54 ans	11 à 20 ans	20 163
35 à 44 ans	21 à 30 ans	23 892
moins de 35 ans	plus de 30 ans	7 774
Engagement total		120 195

Hypothèses de calculs retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans,
- Turn over : faible pour les cadres et agents de maîtrise et fort pour les employés,
- Table de mortalité : INSEE 2000,
- Taux d'actualisation : 1.54 %,
- Le calcul tient compte des charges sociales.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		120 195	

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES



ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE DE L'ARBRESLE	SAS	76 224	ZAC DES MARTINETS 69210 L'ARBRESLE

FIREX AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

ALGI

Société par actions simplifiée
au capital de 688.828 €
Zac des Martinets

L'ARBRESLE (Rhône)

797 542 255 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

SOUMISE AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur la proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 724.709,57 €

- augmenté de la somme de 25.290,43 €
prélevée sur le compte « autres réserves »

de la façon suivante :

- aux actions, à titre de dividendes, la somme de 750.000,00 €

Le dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Montant de la distribution</u>	<u>Crédit d'impôt ou</u> <u>Avoir fiscal</u>
30 septembre 2017	800.000 €	40 %
30 septembre 2016	700.000 €	40 %
30 septembre 2015	940.000 €	40 %

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 12 MARS 2019.**

LA PRESIDENTE



EXEMPLAIRE GREFFE



FIREX AUDIT

ALGI - SAS

ZAC des Martinets 69210 L'Arbresle

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30/09/2018

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

LYON (Siège Social)

2 place du Paisy - BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. : 04.37.49.99.99

Fax : 04.37.49.99.50

E-mail : firex@firex.fr

Inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon - Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SARL au capital de 165 000 € - R.C.S. LYON B 352 140 255 - SIRET 352 140 255 00030 - APE 6920Z - TVA : FR 82 352 140 255

ALGI - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société ALGI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALGI relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks de marchandises représentent dans les comptes clos le 30 septembre 2018 un montant net de 3 069 K€. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la réalité et de la correcte évaluation de ce poste.

Les méthodes et les estimations retenues par la société sur ce thème apparaissent dans la note « Evaluation des matières et marchandises » de l'annexe des comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dardilly, le 25 Février 2019

Le Commissaire aux comptes

FIREX AUDIT



Frédéric LAMBERT